

## **Programme d'Appui à la Gouvernance Décentralisée (PAGODE) Evaluation Externe à Mi-Parcours**

### **Appel à candidature Consultants (es) en Evaluation de Programme**

#### **1. Contexte et objectif de l'évaluation**

Dans la Stratégie de Coopération Suisse en Haïti 2018-2021, le Programme d'Appui à la Gouvernance Décentralisée en Haïti (PAGODE) est le produit de plusieurs actions soutenues par l'Ambassade de Suisse en Haïti. Il fait suite aux leçons apprises des projets exploratoires d'appui aux finances locales en 2015 et du projet de relèvement immédiat post-Matthew PURPOS (2017-2018). Le PAGODE s'étend sur une durée de 4 ans de 2019-2022 et intervient dans 11 communes des départements : Sud, Sud-Est, Grand-Anse d'Haïti. Il est complémentaire à plusieurs projets mis en œuvre par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) d'Haïti dans le domaine de la gouvernance locale. En proposant de renforcer les autorités de proximité et les organisations de la société civile, le PAGODE vise une montée en puissance progressive de la décentralisation, en s'appuyant sur les acteurs eux-mêmes, et en cherchant une forte coordination entre eux et leur implication à tous niveaux. Alors que le programme PAGODE avait été pensé sur une période de 12 ans (3 phases), l'adoption récente par le Parlement suisse du message sur la stratégie de coopération internationale 2021-2024, prévoyant un retrait de la Coopération Sud d'Amérique Latine et des Caraïbes en 2024.

**L'objectif général** du PAGODE est de contribuer à ce que les communes partenaires planifient et mettent en œuvre leurs plans de développement, augmentent leur niveau de ressources et améliorent les conditions de vie de leur population sur une base durable et inclusive.

#### **Effets attendus :**

1. Les acteurs de la décentralisation articulent leurs actions pour exercer une gestion efficace du territoire, pour une gouvernance participative à tous les niveaux : national, régional et local.
2. Les Organisations de la Société Civile (OSC) et les Organisations Communautaires de Base (OCB) participent à l'exercice du pouvoir local et à la construction d'un développement local durable.
3. Les acteurs de la gouvernance locale assurent une mise en œuvre participative et efficace des investissements au niveau de leur territoire.

#### **Mise en œuvre**

La gestion opérationnelle du PAGODE est assurée par un consortium de mandataires constitué de 5 organisations :

1. Initiative Développement (ID)
2. Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de développement (IRAM)
3. Institut de Technologie et d'Animation (ITECA) / Sud
4. Groupe de Recherche et d'Appui au Milieu Rural (GRAMIR) / Grande-Anse
5. Coordination Régionale des Organisations du Sud-Est (CROSE) / Sud-Est

#### **Zones d'intervention** : Trois (3) départements-11 Communes

1. Département du Sud-Est : Cayes-Jacmel, La Vallée-de-Jacmel, Bainet, Côtes-de-Fer.
2. Département du Sud : Chardonnières, Port-à-Piment, Tiburon, Les Anglais.
3. Département de la Grande-Anse : Beaumont, Bonbon, Chambellan.

Le budget total alloué au programme est de Sept Millions Six Cent Mille & 00/100 (7'600'000) CHF dont 7'500'000 sont administrés par un consortium coordonné par l'ONG Initiative Développement (ID) via un Mandat d'Exécution de Projet (MEP).

## **2. Mandat et tâches des consultants (es)**

Au vu de ces éléments, l'objectif principal de l'évaluation à mi-parcours est d'analyser les résultats atteints, son impact sur la gouvernance locale dans la zone d'intervention et finalement de proposer d'éventuelles réorientations pour le reste de la première phase et une éventuelle phase finale pour les 2 années restantes jusqu'en juin 2024.

**Les objectifs de l'évaluation** se déclinent comme suit :

- ✓ Apprécier et analyser la stratégie et les approches de mise en œuvre du programme sur la base des critères du Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (CAD OCDE) ;
- ✓ Apprécier et analyser les progrès vers la réalisation des effets escomptés du programme ;
- ✓ Apprécier et analyser la contribution du programme à la réalisation des effets du domaine 1 de la stratégie de coopération internationale de la Suisse en Haïti ;
- ✓ Émettre des recommandations et/ou des propositions d'ajustements/adaptations au programme (objectifs, approches, priorités, etc.) en prélude au retrait progressif de la coopération sud en 2024 ;
- ✓ Identifier et proposer des scénarii par rapport à une éventuelle future phase (en considérant le risque non prévu lors de la planification du retrait de la Coopération Sud de la Direction du développement et de la Coopération d'Amérique latine et Caraïbes) avec l'objectif de renforcer des interventions qui garantissent une pérennité maximale à mi-2024 ;
- ✓ D'évaluer les synergies/complémentarités développées avec le programme REGLEAU (Programme de Renforcement de la Gestion Locale de l'Eau Potable et l'Assainissement) et le Programme RRC (de Réduction des Risques de Catastrophes) ce dernier mis en œuvre par l'aide humanitaire dans l'optique du nexus et regarder les opportunités de renforcement du partenariat pour l'amélioration du secteur eau et assainissement en vue d'un phasing out/over ;
- ✓ D'apprécier la perception des acteurs par rapport aux résultats visés par le programme ;
- ✓ De produire des recommandations concernant le recadrage éventuel du programme et d'en proposer d'éventuels ajustements dans la stratégie et les approches tenant compte du contexte socio-politique fragile, de l'insécurité socio-économique et du désengagement de la Coopération Suisse en 2024.

## **3. Durée des prestations**

L'évaluation aura lieu entre le 1er et le 30 avril 2021.

## **4. Profil des consultants (es)**

L'équipe d'évaluation externe sera constituée d'experts (es) haïtiens/iennes ou d'experts (es) résidents en Haïti (dont au moins une femme), à savoir idéalement un/une expert (e) en gouvernance locale et un/une expert (e) en évaluation et capitalisation de projets.

Les profils des experts ou de la firme de consultation devraient être complémentaires et réunir les compétences suivantes :

### **Expertise en gouvernance locale**

- Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la gouvernance locale et excellente maîtrise du cadre légal, institutionnel et réglementaire de la décentralisation en Haïti.
- Au moins 10 ans d'expériences avérées dans le renforcement des capacités institutionnelles au niveau des directions, ministères et/ou dans un programme de coopération au développement.
- Au moins 10 ans d'expériences avérées en renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage d'autorités locales dans le cadre de la coopération au développement.
- Très bonne maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral et du créole haïtien.

### **Expertise en évaluation et capitalisation de projet**

- Au moins 10 ans d'expériences dans le domaine du suivi-évaluation/ capitalisation de projets et programmes de développement ;

- Expérience en gouvernance locale/décentralisation dans un pays en développement ;
- Au moins 5 évaluations de projets/programmes de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de l'approche développement équilibré Femmes-Hommes, empowerment ;
- Avoir une excellence capacité de rédaction et une bonne capacité de présentation des documents ;
- Avoir des aptitudes à communiquer, à conduire des réunions et à animer des ateliers et séminaires ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française écrite et orale.

## 5. Composition des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront obligatoirement comprendre :

- Un Curriculum Vitae détaillé (CV), rédigé en français, incluant une adresse électronique et un numéro de téléphone fonctionnel ;
- La copie des diplômes et certificats pertinents;
- Une copie du passeport ou de la carte d'identification nationale
- Une copie du matricule fiscal pour l'exercice en cours
- Des références institutionnelles
- Proposition de méthodologie ;
- Chronogramme ;
- Correspondance indiquant la disponibilité immédiate des consultants (es).

## 6. Dépôt des dossiers de candidature

- Manifestation d'intérêt du consultant pour recevoir le dossier complet des Termes de Référence (TdRs) par courrier électronique à l'adresse suivante : [jean-bayard.bien-aime@eda.admin.ch](mailto:jean-bayard.bien-aime@eda.admin.ch)
- Transmission des offres techniques et financières à l'Ambassade par courrier électronique au plus tard le 22 mars 2021 jusqu'à 20:00 (Heure locale d'Haiti) à l'adresse suivante : [jean-bayard.bien-aime@eda.admin.ch](mailto:jean-bayard.bien-aime@eda.admin.ch)
- Confirmation de la décision : 26 mars 2021

## 7. Informations pour transmission des offres

Les offres doivent être transmises par email : (Objet : Evaluation Externe du Programme d'Appui à la Gouvernance Décentralisée (PAGODE) à [jean-bayard.bien-aime@eda.admin.ch](mailto:jean-bayard.bien-aime@eda.admin.ch)

L'offre doit constituer de la manière suivante :

- a) Une offre technique ne dépassant pas 10 pages
  - Compréhension du mandat
  - Approche et méthodologie proposée
  - Calendrier prévisionnel
  - Présentation de preuve d'expériences dans l'exécution de mandats similaires y compris les CV des consultant.e.s
- b) Une offre financière (USD) ne dépassant pas une page.